

SEANCE DU 3 JUILLET 2019

L'an deux mil dix-neuf et le mercredi trois juillet, à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 28/06/2019 se sont réunis salle de la mairie, en séance ordinaire et publique, sous la présidence du Maire, Madame Colette AZÉ.

Présents : Colette AZÉ, Michèle BAZIN, Sébastien BOUGEARD, Jean-Jacques GAZAVE, Michel ROLLAND, Denis SALLÉ, Éric TAILLANDIER.

Absents avec pouvoir : Romain AUDEÇON donne pouvoir à Denis SALLÉ, Emeline BÉNÉTEAU donne pouvoir à Éric TAILLANDIER, Daniel BOTTREAU donne pouvoir à Michel ROLLAND, Laëtitia DESBOIS donne pouvoir à Jean-Jacques GAZAVE, Nicole MARCHESE donne pouvoir à Colette AZÉ.

Absent : Julien MARIE.

Secrétaire de séance : Sébastien BOUGEARD.

Le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Les procès-verbaux des séances du 07 mai 2019 et du 20 mai 2019 sont lus et approuvés à l'unanimité.

Délibérations :

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- FIXE le nombre de conseillers communautaires à 55 pour le nouvel EPCI ;
- VALIDE la répartition des sièges suivante par commune
- APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes des assurances avec la CCTVI ;
- APPROUVE le rapport de la CLECT de la CCTVI du 16 mai 2019
- ATTRIBUE les montants des subventions aux associations
- DECIDE d'attribuer 50% de l'indemnité demandée à la comptable du trésor public
- AUTORISE Mme le Maire à demander une subvention au SIEIL pour l'installation de la chaudière à granulés de l'école-cantine-mairie
- ACCEPTE que la commune demande aux propriétaires privés la compensation du temps passé par les agents en opération de sécurisation des espaces publics
- ACCEPTE que la commune demande aux propriétaires privés le remboursement des frais liés aux dégâts matériels intervenus sur le mobilier communal
- AUTORISE Mme le Maire à lancer l'appel d'offres pour la tranche 4 de l'aménagement du centre-bourg (1 voix contre)
- AUTORISE Mme le Maire à signer un avenant à la convention de transmission des actes par voie dématérialisée
- APPROUVE le transfert de la compétence « IRVE » au SIEIL

Informations et questions diverses

- Le rapport ASN est à disposition du public.
- A la demande de Mme le Maire par courrier RAR, EUROVIA a réparé la gaine enterrée sous le parking derrière l'église. Le câble électrique pourra être passé et le candélabre installé très bientôt.
- Mme BAZIN demande si un nom a été proposé pour la salle des fêtes. Mme le Maire répond qu'elle n'a pas reçu de propositions et rappelle que ce nom devra respecter la laïcité.
- M. ROLLAND souhaite connaître la conclusion de la commission « animation » à propos de la fête du 14 juillet. Mme BÉNÉTEAU étant absente, M. SALLÉ répond que la majorité est non-partante pour une telle organisation à cause de la trop faible participation des gens de la commune et des membres du conseil municipal. Cependant, une manifestation pourrait être organisée en corrélation avec l'inauguration du parcours de pêche labellisé famille.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 21h50.

Affiché le 05/07/2019 Transmis à la préfecture le 05/07/2019
